

République Française
Département du Jura
Commune de MESNAY

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 2 juin 2022

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 13
Date de Convocation : 24 /05/2022
Absent excusé : Néant

Secrétaire de séance : C. Pouillard

Ordre du jour :

Rajout à l'ordre du jour : prix des marchés gourmands.

Le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 22 avril 2022 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Présentation du projet culturel par le Projet D et demande de subvention

L'association a été invitée au conseil municipal. Deux artistes nous présentent le projet qu'elles ont élaboré en vue d'une représentation socioculturelle, d'ici deux ans, de l'impact de l'entreprise de cartonnerie dans le bassin ARBOIS / MESNAY / LES PLANCHES et LA CHATELAINE. Leur but est de créer du lien dans la commune en racontant l'histoire de Mesnay essentiellement au travers du bâtiment de la Cartonnerie qui a fait vivre de nombreuses familles dans le village et aux alentours. Les contacts pourraient se faire en entrevue avec les habitants. Le marché gourmand de Mesnay est une opportunité et un stand sera installé sous forme de jeux ludiques afin de raconter l'histoire du village. Ce projet est assorti d'un budget relativement important, de l'ordre de 120.000 €, soutenu par diverses subventions émanant tant d'organismes et services administratifs spécialisés que de collectivités publiques (Région, Département, Territoire intercommunal et communes riveraines elles-mêmes. Après avoir remercié les présentatrices, le Conseil accepte le principe et décide de reporter sa décision pour le montant de la subvention au mois de septembre.

2. Devis travaux La Bise

Suite aux problèmes d'alimentation en eau des maisons sur les lieux dits la Bise et Le Bouillon, le conseil municipal accepte de faire poser une cuve tampon, ainsi la crépine puisera de l'eau claire pour alimenter ces maisons. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise TP Saillard pour un montant de 2412.96 € TTC. Une convention sera passée avec les utilisateurs de ce réseau en vue de l'entretien régulier, par leurs soins, de la cuve de rétention.

3. Organisation du bureau de vote pour les élections législatives des 12 & 19 juin 2022.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Il sera tenu par 3 membres du conseil municipal ou leurs représentants comme indiqué ci-dessous :

8h00- 10h.30	F. Marendaz – C. Saillard- P. Drogrey
10h.30- 13h.30	D. Camelin – C. Pouillard – D. Vié
13h.00- 15h.30	C. Brocard – C. Aubry – M. Gagneur
15h.30 – 18h.00	C. Boussardon – A Labbez – S. Mignot / G. Creuzot le 19 juin

4. Demande de subventions pour changement portes et fenêtres école Montessori

Dans ce bâtiment construit il y a une soixantaine d'années, il s'avère que des changements concernant un certain nombre de portes et surtout fenêtres sont devenus impératifs pour pouvoir répondre aux normes de sécurité et aussi de confort (fenêtres à simple vitrage) des élèves fréquentant l'école et, bien sûr, également des enseignants. Il est donc indispensable de procéder au remplacement de toutes les huisseries concernées.

Le coût de ces travaux, découverts récemment, est de l'ordre de 22.000 €, non prévus dans notre budget, mais à réaliser impérativement.

La question est donc posée de savoir si, compte tenu de la nécessité de réalisation des travaux, nous acceptons le principe d'une demande de subvention auprès du Département et de la Préfecture.

Après un débat sur la nécessité de pouvoir, à l'avenir, inscrire ce type de dépense imprévue, le Conseil décide, à l'unanimité, de procéder aux demandes de subventions corrélatives auprès de tous organismes susceptibles de faciliter l'isolation du bâtiment (AJENA par exemple).

5. Nomination du coordonnateur pour le recensement de la population 2023

Le conseil municipal nomme la secrétaire comme coordonnateur pour le prochain recensement. Un appel à candidature sera fait pour le recrutement des agents recenseurs.

6. Achat d'un climatiseur pour le tracteur

Le maire a demandé une estimation pour installer un climatiseur sur le tracteur, le conseil municipal refuse d'investir cette somme jugée trop chère : 3500€ et inadaptée à l'ancienneté du véhicule

7. Marchés gourmands

Le conseil municipal décide de maintenir les tarifs soit :

- 100€ pour l'ensemble des marchés ou 15€ par marché,
- Forfait de 25 € pour la saison pour l'électricité.

Questions diverses

Une matinée citoyenne est prévue le samedi 25 juin, rendez-vous à 8h.00 devant la mairie. Un casse-croute aura lieu à midi la salle de la Moutelle.

Pour information AJENA située à Lons le Saunier vous renseigne gratuitement pour vos travaux de rénovation énergétique. Vous pouvez les joindre au 03.84.47.81.14.

La mise à jour du plan cadastral aura lieu du 15 juin au 30 septembre par un géomètre et aide géomètre qui détiennent une autorisation spéciale pour pénétrer dans les propriétés closes ou non closes. Merci de leurs réserver un bon accueil.

Fin de séance